



PROCES-VERBAL

BUREAU DIRECTEUR – N° 01

Réunion en séance du :	Lundi 20 juillet 2026 à 18h00
Présidence :	Benoît LAINE
Présents :	Eric DEMAISON – Magali DE BONNEFOY - Philippe MANSO - Bernard JAHIER - Eric JOUBERT - Chantal NEROT
Invité :	Jacques LEVEFAUDES
Excusé :	Jean-Luc MATHIEU

- **Composition des poules des Championnats Seniors D1, D2, D3 et D4, saison 2026/2027**

Le Bureau Directeur,

- sur proposition de la Commission Départementale des Coupes et Championnats,
 - vu le procès-verbal n° 43 bis de la réunion de ladite Commission en date du 29 Juin 2026,
 - considérant la résolution du Comité Directeur du District en sa réunion du 29 juin 2026 de surseoir à sa décision quant à la composition des poules desdits championnats, et de mandater le Bureau Directeur pour agir à cet effet,
- **homologue** la composition ci-après des poules des championnats Départementaux Seniors D1, D2, et D3, saison 2026/2027, dans le respect des directives fédérales et régionales, sous réserve des procédures en cours,
- **décide**, eu égard à la décision de la Commission de Discipline du District, en sa réunion du 01/07/2026, de mise hors compétition des équipes seniors masculines du club A. Escale Orléans, pour la saison 2026/2027, de repêcher dans le championnat Seniors D3 - 2026/2027 – l'équipe de l'AS Gien, en lieu et place de l'équipe A. Escale Orléans (1),
- considérant par ailleurs le renoncement du club AG Boigny Chécy Mardié à engager son équipe 3 dans le championnat Seniors D3 pour la saison 2026/2027 et le renoncement du club de Chaingy St Ay à engager son équipe 1,

- considérant qu'aucun autre repêchage ne peut être opéré dans ce championnat en application des dispositions de l'article 17 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts, et de l'article 7-2-a) du Règlement des Championnats du Loiret,

→ **décide** que les poule A et B du championnat Seniors D3 – saison 2026/2027 seront composées de 10 équipes au lieu de 11.

→ **décide** de surseoir à l'homologation des poules du championnat Départemental Seniors D4, la date limite d'engagement des équipes de ce championnat étant fixée au 16 août 2026.

Descentes

Maintiens

Montées

Repêchage

Seniors D1 (poule unique de 12 équipes)

CA PITHIVERS 1
US DAMPIERRE 1
ORLEANS UNION PORTUGAISE 1
SMOC ST JEAN DE BRAYE 2
JARGEAU ST DENIS FC 1
ES MARIGNY 1
FC SEMOY 1
US CHALETTE TURCS 1
ORMES FC 1
USM OLIVET 2
US CHALETTE 1
ES LOGES ET FORET 1

Seniors D2 (1 poule de 12 équipes et 1 poule de 13 équipes)

Poule A		Poule B	
FCM INGRE 2		US ST CYR EN VAL 1	
CSM SULLY/LOIRE 1		MONTARGIS USM 2	
ES MEUNG BAULE 1		FC VALLEE DE L'OUANNE 1	
NEUVILLE S. 2		JARGEAU ST DENIS FC 2	
US SANDILLON 1		DEPORTIVO ORLEANS 2	
AG BOIGNY CHECY MARDIE 2		ENT GATINAISE 1	
SC MALESHERBOIS 2		AS BACCON HUISSEAU 1	
US BEAUNE CORBEILLES 1		FC ARTENAY CHEVILLY 1	
AS CLERY 1		SS SERMAISES 1	
J3S AMILLY 2		FC ST DENIS EN VAL 1	
US POILLY/AUTRY 1		US LORRIS 1	
FC BONNY/BEAULIEU 1		US CHALETTE 2	
		ENT. NANCRAI CHAMBON NIB 2	

Seniors D3 (2 poules de 10 équipes et 2 poules de 11 équipes)

Poule A		Poule B	
US LA FERTE ST AUBIN 1		CA PITHIVIERS 2	
COS MARCILLY 1		BEAUGENCY USBVL 1	
CS BEAUGENCY LUSITANOS 1		ORL. UNION PORTUGAISE 2	
US ST CYR EN VAL 2		AS ST BENOIT 1	
ES MEUNG BAULE 2		CJF FLEURY LES AUBRAIS 3	
SMOC ST JEAN DE BRAYE 3		FC ARTENAY CHEVILLY 2	
RS PATAY 1		US LA CHAPELLE ST MESMIN 1	
AS BACCON HUISSEAU 2		FC COULLONS/CERDON 1	
AS CLERY 2		US TIGY/VIENNE 1	
FCO ST JEAN DE LA RUELLE 1		FC SEMOY 2	

Poule C

ES MARIGNY 2
AS GIEN 1
AS AUGERVILLE 1
ES LOGES ET FORET 2
ASL BOYNES 1
US DAMPIERRE 2
US DARVOY 1
US CHATEAUNEUF 3
US BAZOCHES 1
USM VITRY 1
CO CHILLEURS 1

Poule D

US CEPOY CORQUILLEROY 1
FC MANDORAIS 2
CSM SULLY SUR LOIRE 2
US TURCS CHALETTE 2
AS PUISEAUX 1
RC BOUZY LES BORDES 1
FRAT. NOGENT/VERNISSON 1
RC CHATILLON SUR LOIRE 1
FC VALLEE DE L'OUANNE 2
ES GATINAISE 2
U.S.2.O. LOIRE ET TREZEE 1

- **Championnat U12 Elite 2026/2027**

Le Bureau Directeur,

- vu la décision du Comité Directeur en sa réunion du 29 juin 2026 concernant la composition du championnat U12 Elite pour la saison 2026/2027,
 - considérant le désistement du club FC St Jean le Blanc dans ce championnat,
- ➔ **décide** d'engager dans cette compétition l'équipe de l'US Dampierre en lieu et place de celle du FC St Jean le Blanc.

- **Homologation du calendrier général des championnats jeunes (préformation) – saison 2026/2027**

Le Bureau Directeur,

- sur proposition de la Commissions Préformation,
- ➔ **homologue** le calendrier général des championnats jeunes (préformation), pour la saison 2026/2027,
- ➔ **charge** les services administratifs du District d'en assurer la diffusion sur son site Internet.

- **Situation de la Commission Sportive et des Calendriers**

Le Bureau Directeur,

- considérant les démissions de Michel CASSEGRAIN et Magali DE BONNEFOY de la Commission Sportive et des Calendriers, dans laquelle ils occupaient respectivement les fonctions de Président et de Secrétaire, actées lors de la réunion du Comité Directeur du 29/06/2026 et formalisées par écrit en date du 01/07/2026,

- sur proposition de son Président,
- ➔ **décide** de nommer Stéphane JUNGES, à compter de ce jour, membre et Président de la Commission Sportive et des Calendriers pour la saison 2026/2027.

- **Démission du Secrétaire Général**

Le Bureau Directeur,

- considérant la démission de Michel CASSEGRAIN du Comité Directeur du District, dans lequel il occupait entre autres la fonction de Secrétaire Général, actée lors de la réunion du Comité Directeur du 29/06/2026 et formalisée par écrit, en date du 01/07/2026,
- ➔ **donne** mandat à son Président Benoît LAINE pour procéder, lors de la prochaine Assemblée Générale du District du 25 septembre prochain, à une élection complémentaire d'un membre au Comité Directeur du District, pour pallier la démission de Michel CASSEGRAIN, conformément aux dispositions statutaires établies en la matière,
- ➔ **donne** mandat au Directeur Administratif, Jean-Luc MATHIEU, pour signer les courriers de gestion courante au départ du District, en lieu et place du Secrétaire Général, démissionnaire.

- **Recette des finales des coupes départementales**

Le Bureau Directeur,

- considérant la décision du Comité Directeur du District, en sa réunion du 29 juin 2026, de reverser une partie de la recette générée par l'organisation des finales des coupes départementales du 7 juin 2026, à l'Association SFD,
- ➔ **décide** de fixer le montant de cette aide à objet caritatif à 2000 €.

- **Défraiement des observateurs d'arbitres**

Le Bureau Directeur,

- décide d'attribuer une indemnité de 20 euros par match aux observateurs.

- **Complétion des tarifs 2026/227**

En complément des tarifs applicables pour la saison 2026/2027, validés par le Comité Directeur, en sa réunion du 29 juin 2026, le Bureau Directeur approuve ceux liés aux indemnités d'arbitrage et charge les services du District d'en assurer la diffusion sur le site internet.

- **Examen des demandes d'entente**

Le Bureau Directeur,

- vu les demandes exprimées par les clubs,
- considérant l'avis favorable émis par le groupe de travail en charge de l'examen des projets d'ententes,

➔ **valide** pour la saison 2026/2027, la constitution des ententes suivantes :

Date de réception	Catégorie	N° équipe le cas échéant	Club support		Club constituant 1		Club constituant 2	
			N° affiliation	Nom	N° affiliation	Nom	N° affiliation	Nom
15/07/2026	Seniors F	1	560105	AVT. G. Boigny Chécy	582744	Et.S. Loges et Forêt		
15/07/2026	U13F	1	560105	AVT. G. Boigny Chécy	582744	Et.S. Loges et Forêt		
15/07/2026	U18F	1	560105	AVT. G. Boigny Chécy	582744	Et.S. Loges et Forêt		
15/07/2026	U15F	1	560105	AVT. G. Boigny Chécy	582744	Et.S. Loges et Forêt		
20/07/2026	U17	1	539861	ST Martin d'Abbat	514712	US Lorris	590703	RC Bouzy les Bordes

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45

Le Président du Bureau Directeur
Benoît LAINE

PUBLIE LE 21.07.2026